

Liste des CFC de la santé permettant l'accès aux filières Bachelor du domaine Santé HES-SO

- CFC d'assistant-e dentaire
- CFC d'assistant-e médical-e
- CFC d'assistant-e en podologie
- CFC d'assistant-e en soins et santé communautaire
- CFC d'opticien-ne
- CFC d'orthopédiste
- CFC de technicien-ne dentiste
- CFC d'acousticien-ne en systèmes auditifs
- CFC de technologue en dispositifs médicaux
- CFC d'assistant-e en pharmacie

L'accès au Bachelor est possible lorsque vous être titulaire d'un CFC de la santé susmentionné, ainsi que d'une maturité professionnelle ou d'une maturité gymnasiale.

Ces dispositions d'application ont été adoptées par décision n° R 2019/25/55 du Rectorat de la HES-SO, lors de sa séance du 16 juillet 2019. La révision partielle entre en vigueur le 1^{er} octobre 2019.